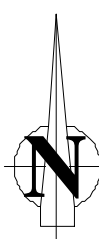


Légende

- Risque Fort
- Risque Fort (Centre Ancien)
- Risque faible (Zone Urbaine)
- Risque faible (Expansion des Crues)
- 310.50 Isocotes et cotes
- Limite de la zone étudiée



Echelle 1/5 000



Direction
Départementale
de l'Équipement
Aveyron
Service
des Politiques
Publiques
Bureau
Prévention des Risques
et Environnement

PPR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION BASSIN DU LOT AVAL

COMMUNE DE BOISSE PENCHOT

2 - Zonage réglementaire

Prescrit par
Arrêté préfectoral
n° 2002-347-6
du 13-12-2002

Approuvé par
Arrêté préfectoral
n° 2006-348-2
du 14 Décembre 2006

Dossier conforme au dossier annexé
à l'arrêté préfectoral n° 2006-348-2
du 14 Décembre 2006
pour ampliation
20 Déc. 2006
Le Chef du Service des Politiques Publiques

Signé
Bernard MARTIN

Dossier d'approbation

Novembre
2006

